

Initiatives ministérielles

lieu, par la force des choses, à de nombreuses concessions mutuelles.»

Toujours en 1865, George Brown, qui était pourtant un ancien adversaire acharné de sir John, mettait en parallèle la résolution adoptée au Canada et la guerre civile qui faisait alors rage aux États-Unis: «Nous tentons de résoudre dans l'harmonie des difficultés plus grandes encore que celles qui ont plongé d'autres pays dans les horreurs d'une guerre civile. N'avons-nous donc pas lieu de nous réjouir d'avoir trouvé un meilleur moyen de régler nos problèmes?»

La Confédération était elle-même une solution innovatrice aux graves problèmes constitutionnels et économiques de l'époque. Par exemple, le nouveau système combinait fédéralisme et responsabilité parlementaire dans un modèle tout à fait original, bien distinct des fédérations déjà existantes aux États-Unis ou en Suisse, qui n'étaient pas vraiment des régimes de nature parlementaire. Le modèle canadien a été repris par la suite en Australie et dans plusieurs autres fédérations.

Notre Confédération a donc inspiré d'autres pays et leur a permis de concilier leurs différences internes, tout comme le fait aujourd'hui l'entente de Charlottetown. L'histoire donne aux Canadiens un excellent exemple à suivre.

Entre 1864 et 1867, les Pères de la Confédération se sont trouvés dans une situation apparemment sans issue en raison de différends politiques internes, en raison d'un changement radical dans les conditions économiques externes, avec la fin de la réciprocité des échanges commerciaux avec les États-Unis, et en raison de diverses menaces à la sécurité nationale, par exemple les raids des fenians. Ils s'en sont sortis en élaborant une solution originale fondée sur le compromis et la réconciliation. Cette solution originale, c'était la création d'une nouvelle fédération. Elle ralliait les divers éléments du Canada, pour qu'ils puissent travailler à leurs objectifs communs tout en préservant leur diversité.

D'une certaine façon, nous avons un défi du même genre à relever aujourd'hui. Nous devons encore une fois réagir à une transformation radicale de notre situation externe et interne. Nous pouvons nous aussi réagir en créant une fédération renouvelée et revivifiée, une fédération capable d'unir tous les Canadiens et Canadiennes dans la poursuite de buts communs, tout en permettant une véritable diversité sociale, comme cela a toujours été possible depuis 125 ans. À mon avis, voilà justement ce à

quoi nous sommes parvenus à Charlottetown et ce que je recommande à la Chambre des communes aujourd'hui.

[Français]

Avec sa vision si claire et ses talents exceptionnels, et même avec l'appui de son parti et de ses concitoyens du Haut-Canada, même avec les immenses ressources et le potentiel illimité du pays qu'il entrevoyait déjà, sir John A. Macdonald n'aurait peut-être été qu'un politicien parmi tant d'autres s'il n'avait été guidé par-dessus tout par cet heureux mélange de réalisme et de générosité. Pour que le Canada existe, pour que le Canada devienne tout ce qu'il est aujourd'hui, il a fallu que Macdonald tende la main aux francophones, aux descendants des explorateurs et des fondateurs de la Nouvelle-France. Et George-Étienne Cartier, un Patriote québécois, a tendu la main à Macdonald, un fils de l'Écosse, qui allait devenir, comme lui, un des Pères du Canada. Ensemble, ils ont contribué à bâtir un pays qui est aujourd'hui respecté et admiré à travers le monde, parce qu'il est fondé sur la diversité et sur une union politique et économique efficace—un pays qui, avec une population quand même relativement modeste, a développé la septième économie du monde et engendré un niveau de vie, pour tous ses citoyens et citoyennes, qui est envié par des millions et des millions d'individus sur tous les continents.

• (1520)

Comme le disait Cartier au sujet de la Constitution de 1867, et je le cite: «Il n'a fallu, pour sceller le pacte fédéral, ni répandre le sang, ni spolier le faible au profit du fort. Il a fallu de l'équité, de la justice et quelques concessions mutuelles.» Et Cartier a ajouté: «J'espère que, s'il devenait nécessaire de le retoucher, ce ne sera pas pour restreindre les principes d'équité qui en sont la base, mais bien pour les étendre davantage encore. . . » Je crois, monsieur le Président, que l'entente que je sou mets aujourd'hui à votre considération répond à l'espoir que formulait George-Étienne Cartier à l'aube de la Confédération canadienne.

[Traduction]

J'appuie aujourd'hui cette entente, que j'ai eu l'honneur de déposer, parce que nous ne pourrions assurer l'unité du Canada, dans un avenir rempli de promesses pour tous ses citoyens, qu'en conservant l'esprit de partenariat qui animait Macdonald et Cartier, en le redéfinissant et en le renouvelant pour le XXI^e siècle, en le consolidant par l'entente de Charlottetown, en la faisant